LA GAZETTE BONSOISE

bons
en-Chablais
bons-en-chablais.fr

AUTOMNE – HIVER
2023 / 2024

Petite enfance jeunesse
P. 8

Cadre de vie
P. 13

Culture-patrimoine et vie associative
P. 24

EDITO

> EN CE MOIS DE NOVEMBRE 2023,
> L'AUTOMNE S'EST INSTALLÉ CONFORTABLEMENT
> ET INTENSÉMENT DANS LA RÉGION

Des semaines de pluie bienheureuse pour nos nappes phréatiques ont quand même entrainé quelques gros dégâts sur la commune, mais heureusement sans mesure avec ce qu'ont connu certaines communes de la vallée de l'Arve ou de la presqu'île.
Je remercie vivement les services de secours, constamment mobilisés, et plus particulièrement les services techniques de la mairie pour leur investissement sans faille.

Novembre, c'est aussi la commémoration de l'armistice de la guerre 14-18, dont la célébration devant le monument aux morts de Saint-Didier a été un moment de souvenir important, et c'est aussi bien sûr, la traditionnelle foire Saint Martin, dont la 359ème édition a été marquée par une météo très défavorable qui, malgré l'enthousiasme des exposants présents en dépit des conditions climatiques, a connu une affluence modérée.
Toute l'équipe municipale remercie les courageux qui ont résisté aux intempéries, associations, exposants, agents, élus, bénévoles et habitants, qui ont fait malgré tout le déplacement pour parcourir la foire. L'ambiance était au rendez-vous.
Nous avons d'ailleurs accueilli à cette occasion, 4 représentants de la délégation de notre ville jumelle, Castione della Presolana, qui ont fait le déplacement depuis l'Italie et ont pu goûter aux joies de la tartiflette au son des cors des alpes, des danses folkloriques et des chansons plus modernes, françaises et italiennes. En 2025, nous fêterons les 25 ans de ce jumelage ; et afin de préparer au mieux cet évènement, j'ai souhaité avec l'équipe municipale, relancer un comité de jumelage constitué pour moitié d'habitants et d'élus. Si vous souhaitez l'intégrer, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie qui vous donnera l'ensemble des informations.

Il me faut également évoquer de nouveau les occupations illicites des gens du voyage. Elles ont été particulièrement intenses au début du mois, avec près de 130 caravanes au sein de la Zone d'Activités Économique (ZAE) des Bracots. La Commune s'est fortement mobilisée pour tenter de stopper ce phénomène : mise en place d'un changement complet du schéma de circulation au sein du site pour remettre du trafic sur les routes habituellement squattées, finalisation du projet avec l'Agglomération pour la mise en place d'un accès sécurisé à l'entrée de la ZAE qui sera installé en avril 2024, interpellation du préfet, du sous-préfet, travail de concert avec les forces de gendarmerie, investissement important des services techniques pour nettoyer le site et installer des jardinières tout le long de la rue des Tanières, présence de notre police municipale...
Je souhaite également remercier les entrepreneurs, ainsi que Mme la Députée de la 5ème circonscription de la Haute-Savoie et les élus locaux, qui se sont mobilisés le 6 novembre dernier pour signifier leur refus de laisser cette situation perdurer (et merci au patron des Toqués du Bocal pour le café et les gâteaux !) Malgré les difficultés, nous poursuivrons nos efforts pour que cette importante zone d'emploi retrouve de la sérénité.

Pour conclure cet édito d'automne, il faut bien sur mettre l'accent sur l'ouverture du centre de santé communal le 15 novembre dernier. Ça y est ! 3 ans et demi de travail de l'ensemble des équipes pour modéliser, fabriquer et financer ce projet. C'est le premier centre de santé communal du département de Haute-Savoie, la première fois où une commune salarie des médecins généralistes pour apporter ce service à ses habitants ainsi qu'aux habitants des communes avoisinantes, dans un territoire ou l'offre de soins est en tension permanente avec de moins en moins de médecins et une population qui augmente.
Merci à celles et ceux qui ont apporté leur pierre à ce projet, le pari était ambitieux et l'équipe municipale et moi-même sommes fiers du résultat.
Ce sont 3 médecins généralistes et un pédiatre qui vous accueillent 5 jours sur 7, épaulés par l'encadrement et une assistante médicale récemment recrutée. L'équipe sera prochainement renforcée, si tout va bien, par un Infirmier en Pratique Avancée (IPA) et deux médecins généralistes supplémentaires en 2024. D'autres recrutements suivront au fur et à mesure des opportunités, qui nous permettront de mettre en place l'offre à sa juste dimension.
Nous sommes sûrs que ce service vous donnera satisfaction, en tout cas l'équipe du centre de santé communal s'y emploie chaque jour.

D'ici là, l'équipe municipale, les agents et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Maire, Olivier Jacquier

SOMMAIRE

CULTURE ET PATRIMOINE

UN CONCERT DE SAINTE-CÉCILE INÉDIT POUR L'ECHO DES VOIRONS

P. 28

ACTUALITÉS

CONCOURS CARTE DE VŒUX

P. 4

PETITE ENFANCE JEUNESSE

ACTUALITÉS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

P. 11

CADRE DE VIE

STATIONNEMENT VÉLO, LA VILLE S'ÉQUIPE

P. 13

CADRE DE VIE

LE PADD

P. 14-17

CADRE DE VIE

QUI CONNAIT LES TAXIS BONSOIS ?

P. 21

CULTURE ET PATRIMOINE

ACTUALITÉS DE LA MJC CHABLAIS

P. 25

CULTURE ET PATRIMOINE

LES VOISINS DE LANGIN

P. 35

AGENDA

ÉVÈNEMENTS & ANIMATIONS

P. 39

LA GAZETTE BONSOISE

Bulletin d'informations municipales : 4 par an
Directeur de la publication : Olivier Jacquier
Conception graphique : R-L.fr
Impression : Repro Léman
Tirage : 3 500 exemplaires - octobre 2023

Crédits photos : Albert Meynet-Cordonnier, Jean François Tardy, FOL 74, MJC Chablais, Nomade Cook, Allegria, Echo des Voirons, Terra Langini, Freepik, DR.

Noël aux quatre coins du monde

ACTUALITÉS

●●●

CONCOURS CARTE DE VŒUX 2024

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

La Ville de Bons-en-Chablais a organisé un concours destiné à choisir le visuel (dessin ou peinture) qui illustrera sa carte de vœux 2024.
Le concours était ouvert aux enfants et aux adultes, dans deux catégories différentes, résidant à Bons-en-Chablais.

Les deux gagnants seront annoncés en décembre.

Le visuel de la carte de vœux pourra être diffusé dans la Gazette bonsoise, sur les réseaux sociaux, le site internet et être envoyé par mail à tous les partenaires.

Le lauréat de chaque catégorie se verra offrir un cadeau surprise.

> « LE THÈME CHOISI EST « NOËL AUX QUATRE COINS DU MONDE ». »

ACTUALITÉS

●●●

DU CÔTÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

« PLUSIEURS AGENTS ONT REJOINT NOTRE COLLECTIVITÉ POUR NOUS APPORTER LEURS COMPÉTENCES ET LEUR VISION DU SERVICE PUBLIC. NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE. »

Céline PERROTIN
Assistante d'éducation
Arrivée le 28 août 2023

Marilyse BALLOT
Assistant d'enseignement artistique
Arrivée le 1er septembre 2023

Sophie SIMON
Renfort accueil, pièces d'identité et passeports
Arrivée le 12 septembre 2023

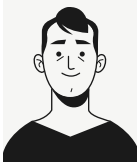

Michaël BEDOGNI
Assistant d'enseignement artistique
Arrivée le 1er octobre 2023

Aurélia BOURAS
Assistant d'enseignement artistique
Arrivée le 18 septembre 2023

Valentin KRUGER
Assistant d'enseignement artistique
Arrivée le 18 septembre 2023

Camille GRANGER
Assistant d'enseignement artistique
Arrivée le 18 septembre 2023

Dounia CHOUIA
Assistant d'enseignement artistique
Arrivée le 18 septembre 2023

Loïc SALAÜN
Directeur général des services
Arrivée le 16 octobre 2023

À compter du 1er janvier 2024

INSTAURATION DE LA TAXE DE SÉJOUR

Afin de pouvoir financer de nouvelles actions en faveur du développement touristique sur le territoire, le conseil municipal a décidé d'instaurer la taxe de séjour à partir du 1er Janvier 2024 sur l'ensemble de la commune.
Cette taxe est collectée par les hébergeurs pour le compte de la Commune, auprès de tous les touristes en séjour à titre onéreux sur le territoire communal. Elle est régie par les articles L. 2333-26 à L.2333-46 du Code des Collectivités Territoriales.

Pour plus d'informations,
contactez la mairie au 04 50 36 10 30
ou par mail à l'adresse mairie@bons-en-chablais.fr

ACTUALITÉS

●●●

RÊGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Par délibération du conseil communautaire, Thonon agglomération a approuvé son règlement local de publicité intercommunal (RLPi) le 27 septembre 2022.

Le RLPi constitue l'unique document de référence en matière de réglementation des publicités, préenseignes et enseignes, dès lors que ces dispositifs sont visibles de toute voie ouverte à la circulation publique.

> « TOUTE NOUVELLE DEMANDE DEVRA ÊTRE CONFORME AU RLPI. »

Les implantations existantes non conformes ont quant à elles un délai de mise en conformité de 2 ans pour les publicités et de 6 ans pour les enseignes.

TRANSFERT DU POUVOIR DE POLICE AU MAIRE

Pour renforcer le rôle dévolu aux élus locaux dans la protection du cadre de vie de leurs administrés, l'article 17 de la loi Climat et Résilience (loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets) prévoit la décentralisation des compétences de police de la publicité extérieure au profit des maires à compter du 1er janvier 2024.

Ces deux sujets pourront être déclinés plus en détail dans une prochaine gazette.

BIENVENUE SUR LA COMMUNE

NOMADE COOK
130 avenue du Léman
04 50 82 85 71
y.nomadecook@gmail.com
nomade-cook.com

ADELINE BARBE
Naturopathie et yoga
284 rue des Bellossy
06 87 89 51 93
adeline.yogininaturo@gmail.com
yogaiabyadeline.com

LA DECO DE MARCY
Relooking de meubles - Home staging - Home organising
Ateliers relooking de meubles & objets - Atelier créatifs juniors dès 7 ans/ados/adultes
26 rue des jardins
Sur rendez-vous au 06 37 19 64 23
ladecodemarcy@gmail.com
homestagingbymarcy@gmail.com

Une erreur s'est glissée dans notre gazette de l'été et l'adresse de Marcelline Pietrelli a été oubliée.

ACTUALITÉS

●●●

NOUVEAU : LEMAN STOP, FACILITE LE COVOITURAGE ENTRE VOISINS

Depuis les communes de Bons-en-Chablais, Douvaine, Loisin, Machilly, Massongy ou encore Veigy-Foncenex, les collectivités ont souhaité développer un nouveau service aux habitants afin de faciliter leur déplacement : le service Léman stop.

Le service fonctionne grâce à des points d'arrêts situés près de chez vous, matérialisés par du mobilier urbain qui sécurise et organise le covoiturage spontané et l'auto-stop.

Les mobiliers Léman Stop sont placés à proximité des centralités et lieux d'intérêt, sur les axes à forte fréquentation, aux endroits sécurisés pour l'attente des passagers et l'arrêt des automobilistes.

La conception du service réalisée par halte ô stop avec le Pôle métropolitain du Genevois français, Thonon Agglo, Annemasse Agglo et les 6 communes volontaires permet de créer un cadre sécurisé et donc rassurant pour les utilisateurs, encourageant ainsi la pratique du covoiturage. les points d'arrêts sur la commune seront déterminés dans les prochaines semaines, vous retrouverez toutes ces informations sur le site de la ville.

À QUI S'ADRESSE LÉMAN STOP ?

Si vous êtes déjà autostoppeur, Léman Stop vous propose une zone d'attente plus visible pour les conducteurs et sécurisée.

Si vous ne disposez pas de moyen de transport ou si vous êtes éloignés des services de mobilité, Léman Stop vous permet de vous déplacer, avec une prise en charge proche de votre domicile.

Léman Stop offre aussi de nouvelles possibilités aux conducteurs et passagers qui souhaitent se tourner vers une mobilité plus économe ou plus écologique, pour se rendre aux gares de Machilly ou de Bons-en-Chablais sans avoir le stress du stationnement.

Quelles que soient les motivations des conducteurs et passagers, le fonctionnement de ce service favorise les rencontres et l'entraide entre les habitants d'une même commune ou d'un même secteur.

PETITE ENFANCE JEUNESSE

PORTAIL FAMILLE : UN ACCÈS OBLIGATOIRE VERS LE RESTAURANT SCOLAIRE

> DEPUIS JUIN 2023, L'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE EST DÉMATÉRIALISÉE. CE GRAND VIRAGE S'AVÉRAIT NÉCESSAIRE POUR FACILITER LA GESTION DES QUELQUES 550 DOSSIERS ET TOUTES LEURS PIÈCES ANNEXES.

Dorénavant, ce sont les parents qui inscrivent directement les présences au restaurant scolaire.
Cette dématérialisation permet un gain de temps (pas de report des informations), de rendre les inscriptions très fiables et, pour les parents, une organisation optimisée. Cette « révolution » ne s'est pas opérée sans heurts, déstabilisant les habitudes des uns et des autres. Les agents du service restauration scolaire secondés par Camille, en emploi saisonnier, ont accompagné les familles dans cette transition.

QUELQUES RÈGLES DE BASE MÉRITENT D'ÊTRE RENOUVELÉES POUR TOUS LES UTILISATEURS ACTUELS OU FUTURS DE CE SERVICE :

La constitution d'un dossier d'inscription par le biais du Portail Famille est obligatoire, même pour une fréquentation irrégulière ou pour les enfants bénéficiant d'un PAI* qui amènent un panier repas.
L'inscription au restaurant scolaire est renouvelée chaque année dès le mois de juin. Les familles sont informées de la période d'inscription par différents moyens (mail en provenance de l'école, site de la mairie, Facebook, panneau lumineux, affiches à l'école, etc.).

Le Portail Famille est un support d'information en lien avec la vie du restaurant scolaire. Chaque famille ayant un compte est invitée à prendre le temps de le consulter et de nous faire d'éventuels retours sur les informations complémentaires qu'elle souhaiterait y trouver. Un

support intitulé « utiliser le Portail Famille, guide rapide en 3 étapes » pourra vous accompagner lors de l'ouverture de votre compte et des différentes étapes de validation. Il est accessible sur le Portail Famille.

La fréquentation du restaurant scolaire est possible uniquement sur inscription préalable et après l'acquittement de toutes les factures antérieures.

Par le Portail Famille, les réservations sont acceptées jusqu'à J-7 au maximum ; le strict respect de ce délai par vos soins est un gage de fonctionnement fluide de notre service.
La non-anticipation des inscriptions entraîne différentes perturbations : non-concordance des listes imprimées avec les réels effectifs du jour, par exemple.
Ces situations obligent l'enseignant à une vigilance redoublée, le service doit vérifier les informations du jour en appelant les parents, l'enfant peut se sentir en difficulté ne sachant pas précisément où il est attendu lors de la pause méridienne. Cela représente une grande dépense d'énergie et de temps, qui engendre stress et confusion.

J-7 est également le délai raisonnable pour permettre au prestataire d'anticiper au mieux ses commandes d'ingrédients.

L'ACCUEIL DES FAMILLES AU BUREAU DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

(215, rue de l'Avenir) sera possible aux horaires suivants à compter du lundi 9 octobre 2023 :
- Permanences téléphoniques : de 8 h 30 à 9 h 30 et de 16 h 30 à 17 h 30 les jours de classe
- Accueil sur rendez-vous uniquement : le mercredi matin

En dehors de ces créneaux, vos messages seront enregistrés sur le répondeur et traités en fonction de la disponibilité du personnel.

Il est vivement conseillé aux parents de privilégier les courriels pour communiquer avec le service de restauration scolaire.
cantine@bons-en-chablais.fr

Par ailleurs, les inscriptions de dernière minute ne peuvent pas systématiquement être traitées de façon prioritaire ; de ce fait, il est recommandé d'anticiper autant que possible les inscriptions sur le planning du Portail Famille, quand ces dernières sont prévisibles.
Au-delà du délai J-7, le tarif majoré est appliqué d'office.

Pour accéder au Portail Famille, rendez-vous sur www.bons-en-chablais.fr
onglet Education/Jeunesse, puis rubrique Scolaire, Restauration scolaire et enfin dans l'encadré Portail Famille, cliquez sur le lien « Accéder au Portail Famille ».

* PAI OU PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Le PAI est un document écrit qui permet de définir la conduite à tenir en collectivité pour accompagner un enfant ayant des problèmes de santé et d'allergies.
Il est rédigé pour les enfants scolarisés, mais également pour ceux qui sont en crèche, en centre de loisirs, chez un ou une assistante maternelle.

Le PAI, conformément à la circulaire n°2003-135 du 8 septembre 2003, est rédigé par le médecin traitant de l'enfant.
Dans le cadre de la restauration scolaire, il contient des consignes concernant l'alimentation de l'enfant et pour un enfant ayant une allergie alimentaire grave, il est demandé aux parents de fournir les repas si l'enfant mange à la cantine.

Le restaurant scolaire est équipé d'un réfrigérateur et d'un micro-onde réservés aux repas PAI. Les paniers repas fournis par les familles sont soumis aux mêmes conditions sanitaires et hygiéniques que ceux livrés par 1001 Repas, notre fournisseur : relevé de température avant mise au réfrigérateur le matin, puis avant réchauffage, désinfection quotidienne du réfrigérateur...
Le repas est réchauffé et pris dans les contenants fournis par la famille, et l'enfant utilise ses propres couverts.

PETITE ENFANCE JEUNESSE

●●●

DEVENIR AESH AU COLLÈGE FRANÇOIS MUGNIER

Le collège François MUGNIER cherche à recruter des AESH : Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap. Vous avez un Bac ou un diplôme dans l'aide à la personne, n'hésitez pas à prendre contact pour avoir plus d'informations.

CONTACTS
correspondant-aesh-annecy-genevois@ac-grenoble.fr

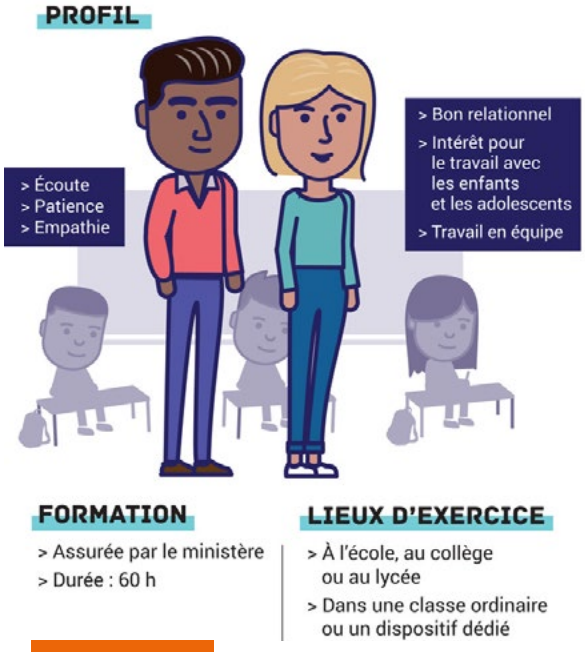

PETITE ENFANCE JEUNESSE

●●●

ACTUALITÉS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

ÉTÉ 2023

L' Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de Bons-en-Chablais a accueilli une centaine d'enfants de 3 à 13 ans durant toutes les semaines de l'été 2023 sur deux sites (école maternelle du chef-lieu et école élémentaire de Bons-en-Chablais). Les records de fréquentation ont été une nouvelle fois battus, avec 106 enfants au maximum dans une journée.

Des activités variées ont été proposées, par une équipe d'animateurs très dynamique : jeux sportifs, activités manuelles, grands jeux,...

Les vacances ont été très appréciées par les enfants ainsi que les sorties, qui les ont ravis (mini-golf, lac de la Beunaz, intervenant science).

QUARTIERS D'ÉTÉ

Pour son lancement, les quartiers d'été n'ont pas été boudés malgré la grisaille.

Au programme, des animations telles que le gabaki, le mölkky, le kubbs, le badminton, le ping-pong, ainsi qu'une structure gonflable a été installée dans la cour de l'école élémentaire, pour proposer des après-midi dans la bonne humeur à tous ceux qui veulent prendre du bon temps.

L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT, L'ALSH, VOYAGE AUTOUR DU MONDE

C'est dans un voyage international que sont conviés les enfants de l'accueil de loisirs durant l'année scolaire 2023/2024.
Toutes les activités manuelles (coloriage, création d'objets...), culinaires (confections de pâtisseries) et corporelles (danse, théâtre, grands jeux), auront pour thème le voyage autour du monde.

Nous commencerons notre voyage avec l'Europe de l'Ouest, en passant par les pays celtiques, l'Europe de l'Est, les pays nordiques, les pays asiatiques, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Océanie, l'Australie, l'Afrique ainsi que les îles tropicales.

Les enfants pourront découvrir le monde à travers leurs cultures, leurs traditions, leurs gastronomies... Alors venez nombreux !

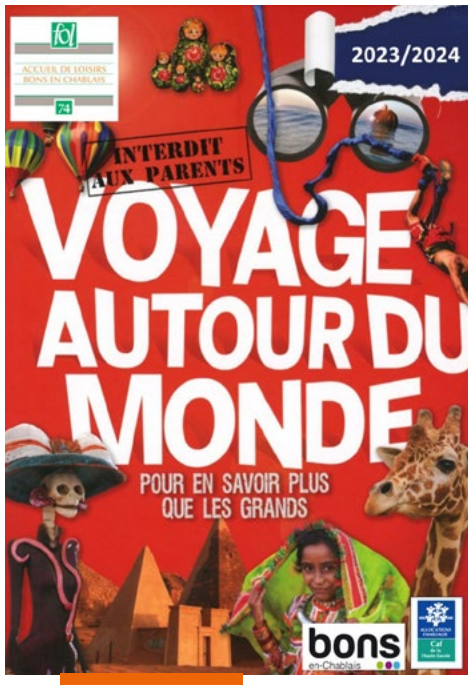

CONTACTS
167 rue de l'église
74890 Bons-en-Chablais

LE SECRÉTARIAT
Emilie DELLANEGRA
04 50 39 41 76
bonsinfos@fol74.org

PERISCOLAIRE MATERNELLE :
07 54 38 93 27

PERISCOLAIRE PRIMAIRE
07 54 38 92 04
Merci de ne pas laisser de messages
ils ne seront pas consultés.

PETITE ENFANCE JEUNESSE

●●●

UN ÉTÉ AU SECTEUR JEUNESSE DE LA MJC CHABLAIS

15 jeunes de 10 à 12 ans se sont retrouvés pour un séjour Nature en Savoie, du 8 au 13 juillet, avec des nuitées sous des yourtes ! Au programme de ces six jours : construction de cabanes, fabrication d'arcs et flèches polynésiennes, randonnées et veillée trappeurs.

Pour les 18 ados, direction l'Ardèche du 16 au 25 juillet. Un séjour en camping avec des journées variées entre baignades et visite de la Grotte Chauvet. Les jeunes ont également descendu l'Ardèche en canoë sur 32 km avec une nuitée en bivouac.

Et sur place à la MJC, différents stages ont eu lieu lieu tout au long des mois de juillet et août, notamment un stage Philo/Danse et initiation à l'escalade.

INFORMATIONS
mjc-chablais.fr

REPRISE DES ACTIVITÉS DU RPE

Relais Petite Enfance
depuis le 25 septembre 2023

Accueil collectif des assistants maternels, des gardes à domicile et des enfants :
Lundi de 9h00 à 11h00 à la salle de pratiques douces au sein de la salle des fêtes, place Castione della Presolana sur inscription.

Permanence d'information pour les familles et les assistants maternels :
Permanence d'accueil le lundi de 13h30 à 17h00, sur rendez-vous, au sein de la salle des fêtes, place Castione della Presolana.

Marie Lesrel, éducatrice de jeunes enfants
07 79 49 52 15
rpe@ville-douvaine.fr

CADRE DE VIE

●●●

STATIONNEMENT VÉLO, LA VILLE S'ÉQUIPE

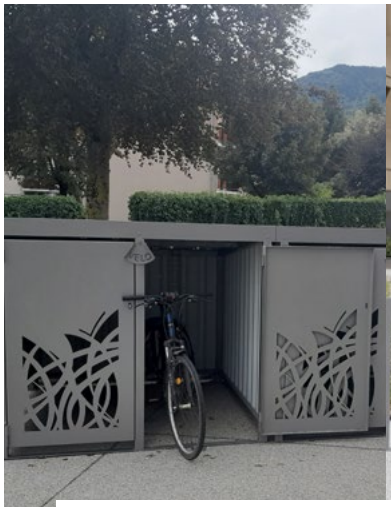

Afin de favoriser les déplacements doux, La commune poursuit la mise en place d'abris à vélo sécurisés sur l'ensemble du territoire. ces abris sont ouverts à toutes et tous.

En revanche, leur privatisation n'est pas autorisée et entraînera le retrait des cadenas par les services techniques.

NOUVEAUX EMPLACEMENTS

17 nouveaux emplacements d'abris à vélos viennent d'être installés sur la commune, répartis comme suit :

4 places à la gare

6 places à la salle des fêtes

5 places vers la mairie

2 places à école primaire

EMPLACEMENTS EXISTANTS

16 places à la gare

5 places vers la médiathèque (avenue du Léman)

32 places à la ZAC de la Colombière repartie comme suit :

8 places rue du marché

8 places vers le futur centre de santé

8 places vers la boucherie

8 places vers l'espace jeux pour enfants

Il y a donc à ce jour sur la commune
70 places de stationnement réservées aux vélos.

CADRE DE VIE

●●●

LE PADD

L'ESSENTIEL À SAVOIR

C'est l'article L. 151-5 du Code de l'urbanisme qui fixe les objectifs du PADD.

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD), institué par la loi SRU de décembre 2000, énonce les principales orientations des communes en matière d'aménagement pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

> « LE PADD « DÉFINIT LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME RETENUES POUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE ».

Depuis la loi Urbanisme et habitat du 2 juillet 2003, il apparaît comme la « clef de voûte » du plan local d'urbanisme : il doit présenter de manière claire et concise les grandes lignes de la politique d'aménagement et d'urbanisme que la commune met en œuvre dans les autres parties du plan (orientations d'aménagement, règlement et documents graphiques).

Le PADDI est porté par Thonon Agglomération et son élaboration est le fruit d'un travail partagé avec les communes.

CADRE DE VIE

●●●

LE PLANNING GÉNÉRAL

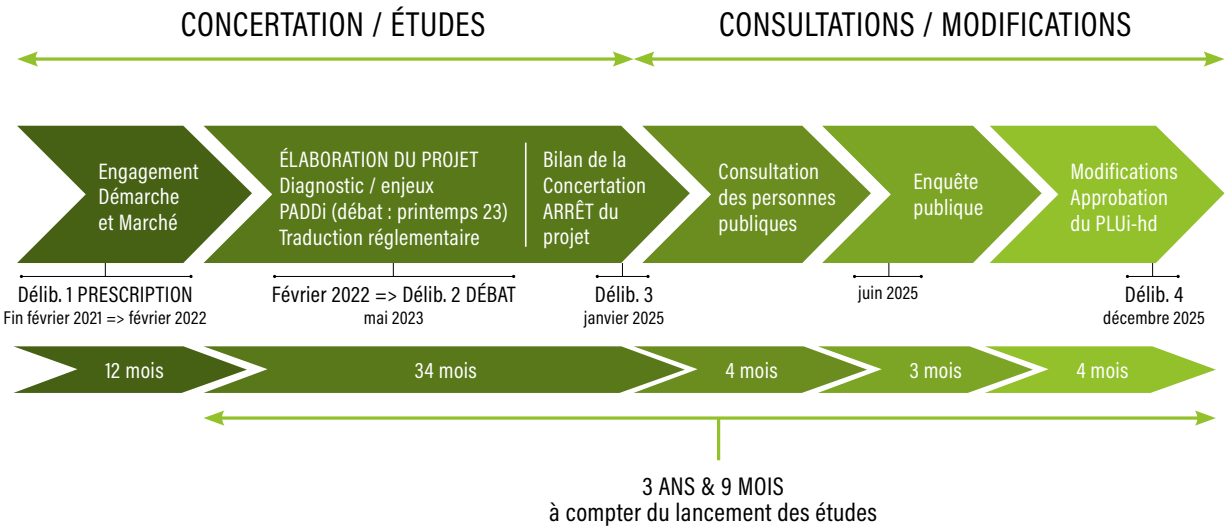

Article L151-5 du code de l'urbanisme

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES DÉFINIT

1° Les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques ;

2° Les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des énergies renouvelables, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune.

CADRE DE VIE

●●●

LE PADDi

Thonon agglomération a enclenché une démarche de présentation du PADDI au sein des communes du territoire. Le PADDI est structuré autour de 5 axes, il a fait l'objet d'une présentation lors d'un conseil municipal à Bons-en-Chablais le 25 septembre dernier.

VOICI LES PRINCIPALES QUESTIONS ET PROPOSITIONS FORMULÉES PAR LES ÉLUS DE LA COMMUNE

AXE 1
UNE ARMATURE URBAINE ÉQUILIBRÉE AU SEIN DE LAQUELLE CHAQUE NIVEAU JOUE UN RÔLE

Les élus ont mis en avant le fait que la commune de Bons est un pôle structurant concernant les transitions énergétiques, écologiques et de mobilité.

AXE 2
DES MOBILITÉS COMPLÉMENTAIRES ET MOINS CARBONÉES CONCILIANT LES DÉPLACEMENTS DE TOUTE NATURE

Les élus ont mis en avant l'intérêt important de cette thématique qui va dans le sens d'une limitation des déplacements motorisés. Il a été cependant noté la contradiction entre la volonté de favoriser les trajets courts et la construction de l'autoroute, même si ce projet permettra de désenclaver la RD 903 en cœur de commune. Il a également été demandé d'envisager d'avantage de pont pour permettre la préservation des paysages et de la faune.

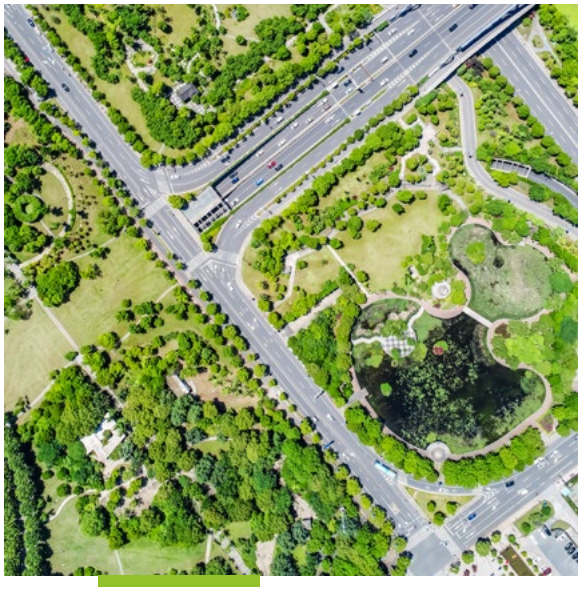

AXE 3
UN HABITAT DE QUALITÉ ACCESSIBLE À TOUS ET À TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE

Sur ce sujet, les élus ont alerté sur la limite des ressources du territoire et la volonté d'accueillir plus d'habitants. Ils ont proposé de développer les jardins collectifs.

AXE 4
UN CAPITAL ENVIRONNEMENTAL ET PAYSAGER COMMUN À PRÉSERVER ET VALORISER

Les élus s'accordent sur l'importance de cette thématique et indiquent que la commune a lancé une démarche concernant l'inventaire patrimoniale de la commune visant à recenser, préserver et mettre en valeur ces éléments remarquables de l'histoire communale (article page 18).

AXE 5
UNE AGGLOMÉRATION VIVANTE OÙ L'ON PEUT PRODUIRE, TRAVAILLER, CONSOMMER, ET ACCÉDER AUX SERVICES

Les élus ont indiqué leur souhait de soutenir fortement le commerce de proximité pour conserver l'attractivité de la commune. Concernant l'agriculture, le Plan Alimentaire Territorial pourrait définir plus précisément le type d'agriculture privilégiée et mettre en perspective l'équilibre à atteindre entre activités rémunératrice pour les agriculteurs, réponses aux besoins alimentaires de la population et préservation des ressources naturelles et des terrains.

CADRE DE VIE

Suite aux débats dans les 25 conseils municipaux, une Conférence Intercommunale des Maires (CIM) s'est tenue le 10 octobre 2023, afin de faire le bilan sur les demandes d'évolution de ce PADDi.
Celui-ci pourra donc être redébattu en Conseil Communautaire sur la base d'une version mise à jour, et ce dans une démarche collaborative et itérative de la construction de ce document cadre pour le PLUi-HM.

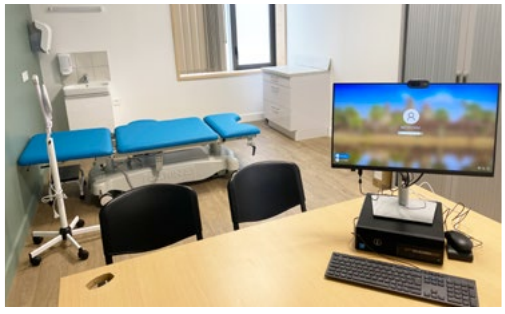

CENTRE DE SANTÉ

Le centre de santé communal a ouvert ses portes depuis le 15 novembre.
Ce sont plus de 800 rendez-vous qui ont été pris en un mois.

Un petit rappel pour la prise de rendez-vous au centre de santé, ils se prennent en ligne sur la plateforme MAIIA, à l'adresse suivante :

maiia.com

Les créneaux sont ouverts sur un mois chaque début de semaine.
Si aucun créneau ne vous est proposé en ligne, c'est que tout est déjà attribué et il vous faudra patienter un peu. Les rendez-vous peuvent également se prendre au téléphone uniquement le matin, du lundi au vendredi, de 9h à 11h.

CADRE DE VIE

●●●

L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE

CONTEXTE GÉNÉRAL EN HAUTE SAVOIE

La Haute-Savoie connait une croissance démographique particulièrement soutenue qui se traduit par une transformation rapide du territoire. Il est nécessaire de construire, transformer, aménager pour recevoir chaque année environ 7000 habitants supplémentaires dans un contexte particulièrement contraint par la topographie et sensible du fait de ses paysages reconnus.

Ce dynamisme opère alors même que l'espace constructible se raréfie, que les enjeux environnementaux s'expriment avec force et que le territoire veut, avec la croissance touristique, revendiquer ses particularités.

L'incroyable pression, qui s'exerce sur un sol qui est pour l'essentiel déjà urbanisé et bâti, fait pourtant courir un risque élevé de banalisation des paysages et de l'architecture en multipliant les événements construits après démolition d'édifices témoins de notre histoire.
Il importe donc de prêter une attention objective aux structures construites et paysagères qui fondent la qualité spécifique des territoires pour construire un système fiable de références lucides sur lesquelles peuvent s'élaborer une culture de la construction et de l'aménagement circonstanciée, ambitieuse et juste.

L'intensité de cette mutation essentiellement constituée par la construction de logements collectifs neufs impacte de manière profonde l'ambiance du territoire. La pression s'exerce également sur le bâti existant ou ses abords qui sont soumis à des projets réguliers de transformation, démolition ou de densification.

> « L'ATTENTE DES HABITANTS EXPRIME AUJOURD'HUI UNE ATTENTION SIGNIFICATIVE À LA PRÉSERVATION DES ÉLÉMENTS PATRIMONIAUX QUI FORGENT ENCORE UNE PART DU CARACTÈRE DE LA COMMUNE ET NOTAMMENT DES HAMEAUX. »

Bons-en-Chablais dispose d'un PLU qui identifie les secteurs de hameaux comprenant des constructions anciennes ainsi que quelques bâtiments « typiques et historiques » au titre de l'article L151-19 du Code de l'urbanisme comme étant d'intérêt patrimonial. Toutefois, ces périmètres bien que pertinents sont partiels (quid des éléments patrimoniaux en dehors des hameaux) et ne sont pas issus d'un inventaire global du bâti et du paysage de la commune. Par ailleurs, Le PLU ne dispose pas de prescriptions suffisamment développées dans le règlement écrit.

Les élus souhaitent donc engager un travail d'inventaire détaillé et exhaustif portant sur les immeubles bâtis et non bâtis qui lui permettra ensuite de définir un projet de territoire mieux articulé avec ses intentions de protections des patrimoines.

CADRE DE VIE

●●●

LE SENS D'UN INVENTAIRE

L'inventaire du bâti et des paysages est en premier lieu un moyen de reconnaissance de ce qui constitue le paysage habité. Son but premier est de pouvoir caractériser avec la plus grande objectivité ce qui est constitutif des ambiances propres à chaque territoire.

> « L'INVENTAIRE EST UN PRÉALABLE NÉCESSAIRE À TOUTE DÉMARCHE DE PROJET, UN DIAGNOSTIC, QUI DOIT PERMETTRE ENSUITE DE CONSTRUIRE UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ADAPTÉE. »

LES PRINCIPALES ATTENTES D'UN INVENTAIRE DU BÂTI SONT

- **Connaître** : savoir de quoi sont faites concrètement, et avec recul, les couches bâties et non bâties qui structurent le paysage urbain ou rural.
- **Comprendre** : apporter un éclairage sur les circonstances pragmatiques, usuelles, techniques, et culturelles qui président à la constitution spécifique d'un ensemble bâti et paysager.
- **Répertorier** : constituer un repérage de tous les éléments constitutifs du paysage habité et les localiser avec précision.
- **Qualifier** : Apporter une lecture distanciée (non passionnée) des éléments, en décrire les éléments de typologie pour constituer une ressource exploitable et un système de référence clair et concret.
- **Hiérarchiser** : proposer une échelle de valeur entre les éléments et décrypter leurs intérêts relatifs.
- **Orienter** : Se fonder sur une connaissance précise pour être en mesure de proposer des voies de développement contemporaines adaptées et pertinentes.
- **Valoriser** : Selon les intentions de la collectivité, cet inventaire peut nourrir les réflexions en vue de la mise en œuvre d'une politique patrimoniale qui puisse servir utilement le projet de territoire.

Il s'agit de permettre à la collectivité de disposer d'une connaissance « scientifique » de son territoire et de ce qui le caractérise afin de construire avec finesse et pertinence les orientations d'un projet de développement qualitatif.
L'inventaire tel qu'il est envisagé ici doit être un travail à visée opérante. Au-delà de sa dimension culturelle il doit aboutir à la constitution d'un outil d'aide à la décision pour les élus et les services qui ont la charge de l'aménagement du territoire.

LA MISE EN ŒUVRE DE CET INVENTAIRE EN TROIS ÉTAPES

DE SEPTEMBRE 2023 À FIN FÉVRIER 2024.

AXE 1 : un travail documentaire préalable

AXE 2 : Repérage sur site :
À la lumière de la connaissance historique et culturelle du territoire, et des éléments préparatoires, il s'agit de procéder à l'inventaire complet du bâti, des ensembles bâtis et des éléments de paysage. Ce travail de terrain a pour objet d'identifier et de qualifier chaque élément en préservant la possibilité d'indiquer des spécificités ou des singularités. Chaque construction, chaque ensemble bâti, chaque élément de paysage composé doivent être observés et traités.
Cet arpentage peut être réalisé avec la contribution des élus ou des agents pour constituer les bases d'une culture partagée.
Ce travail se traduit par la production de fiches pour chaque immeuble dont les éléments pourront par la suite être mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique patrimoniale.

AXE 3 : Référencement

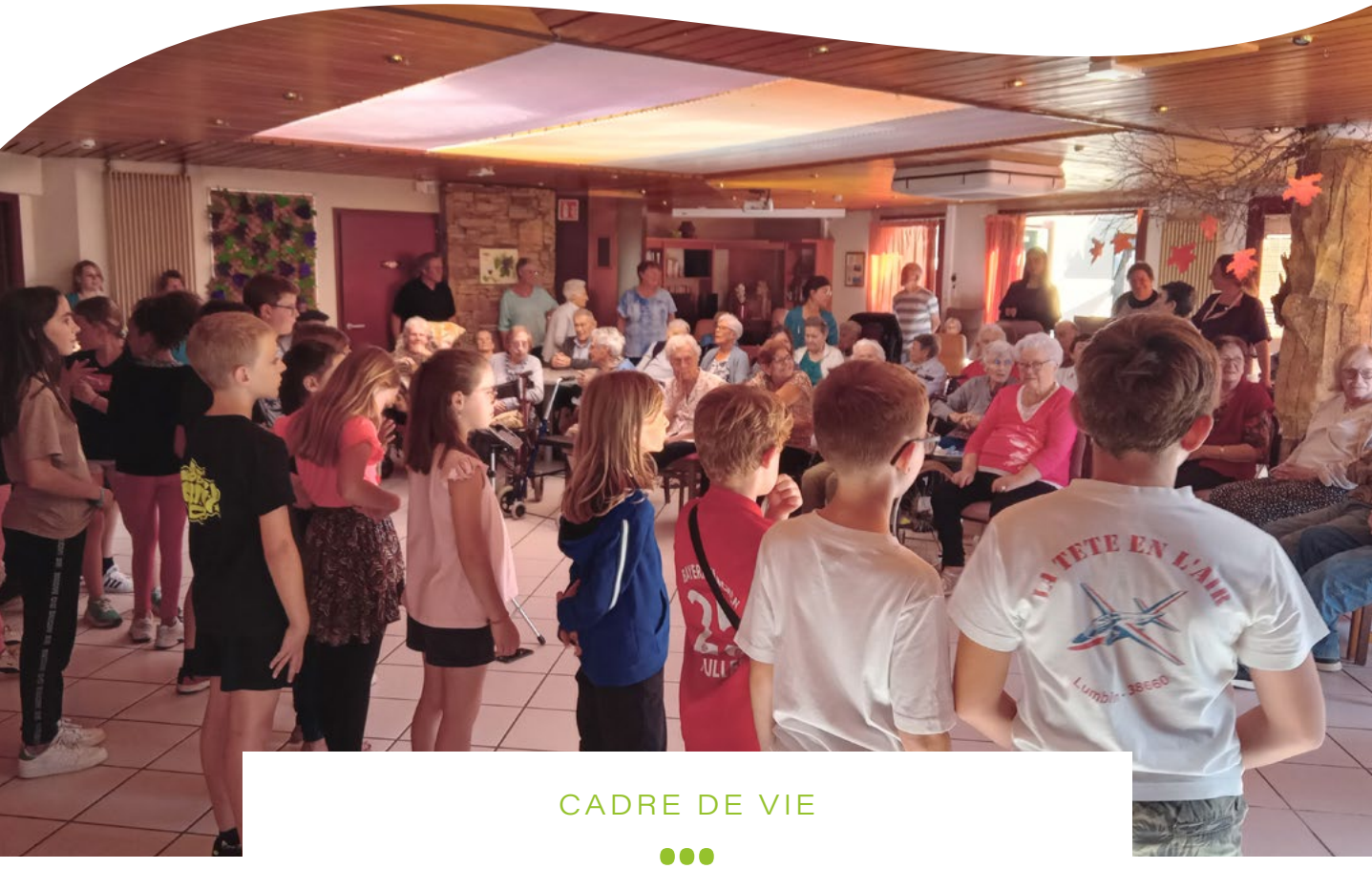

CADRE DE VIE

●●●

LA SEMAINE BLEUE

La semaine bleue s'est déroulée du 2 au 8 octobre.
Un premier goûter a été proposé le lundi après-midi à La Roselière pour les résidents et les enfants de la classe de Mme Grail qui sont venus pour chanter et apporter des dessins.

Le mercredi, c'est le centre de loisirs qui est venu proposer des ateliers de psychomotricité à l'EHPAD.

Puis, ce sont deux classes de collégiens qui sont venus faire des jeux de sociétés avec le club des ainés, le jeudi après-midi autour d'un goûter.

Enfin, le samedi matin, un apéritif musical animé par M Joseph BOSSON, était proposé aux ainés de la commune sous la halle du marché, en présence du club de l'amitié et du pôle gérontologique de Thonon.

VIE ÉCONOMIQUE

●●●

QUI CONNAIT LES TAXIS BONSOIS ?

« IL EST FRÉQUENT QUE LES SERVICES DE LA COMMUNE SOIENT INTERROGÉS SUR L'EXISTENCE DE TAXIS À BONS-EN-CHABLAIS. VOICI LEUR PRÉSENTATION »

ON'IGO TRANSPORT

"Ayant acquis une expérience de transport de personnes à Bons-en-Chablais depuis maintenant 7 années, mon entreprise de taxi, On'Igo Transport est titulaire de la licence de taxi °2 de la commune, depuis lors.
Je reste fidèlement à votre service pour vos déplacements, qu'ils soient vers les gares ou les aéroports de la région, mais aussi pour des rendez-vous contraints vers les divers hôpitaux.
Ponctualité, amabilité, conduite sûre et efficace sauront vous satisfaire, tant sur des demandes anticipées ou spontanées.

Un grand van Mercedes Vito 9 places ainsi qu'une berline Classe E de même marque agrémenteront vos trajets, et ce, quelles que soient les contraintes de jours et d'horaires, de place à bord ou de bagages en nombre important. »

JL MEILLASSON
06 49 39 90 05

QUALITY TAXI

Nous vous proposons un service de taxi. Pour vous servir, accueil convivial, ponctualité, sympathie, serviabilité et discrétion.
Conduite souple et prudente figurent parmi nos mots d'ordre.

Quelques prestations de l'entreprise Quality Taxi :
- Transport vers les gares et les aéroports à titre privé et professionnel.
- Nous sommes conventionnés auprès de l'assurance maladie pour les transports de malade assis.
- Transfert toutes destinations

QUALITY TAXI
Laure : 06 08 35 25 97
Patrice : 06 18 75 14 72
qualitytaxi@orange.fr

VIE ÉCONOMIQUE

●●●

NOMADE COOK

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

J'exerce ma profession depuis 30 ans avec passion. Celle-ci m'a permis de voyager, d'enrichir mes connaissances et ma pratique. J'ai exercé dans plusieurs établissements de l'Evian Resort, tels que : l'Hôtel Royal Palace*****, l'Evian Resort Golf Club mais aussi : l'Ultima Gstaad 5***** (CH), entre autres.

Christel est Thérapeute holistique (coaching, soins énergétiques divers et harmonisation de l'habitat), ses formations enrichissent son management, ses accompagnements. Elle est une passionnée de la vie, de l'être humain et de mère nature.
Nous sommes heureux de faire partie de cette charmante commune de bons en chablais. Nous avons été très touchés par l'accueil chaleureux des Bonsois, Bonsoises à notre arrivée.

> « LES CHALLENGES NOUS MOTIVENT, CRÉER, FAIRE DE NOUVELLES RENCONTRES, ÉCHANGER, PARTAGER NOTRE SAVOIR - FAIRE ET ÊTRE EST IMPORTANT POUR NOUS, DANS NOS SPÉCIALITÉS RESPECTIVES. L'UNIFICATION DE NOS DEUX SPÉCIFICITÉS ÉTAIT UNE ÉVIDENCE. »

Mille mercis à tous pour votre gentillesse et votre accueil. Au plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer dans notre boutique.

NOMADE COOK
130 avenue du Léman
y.nomadecook@gmail.com
04 50 82 85 71

VIE ÉCONOMIQUE

●●●

LE PLAT DU MOIS PAR NOMADE COOK

TIRAMISU AUX CÈPES

POUR HUIT PERSONNES

INGRÉDIENTS TIRAMISU
- 4 œufs + 4 jaunes d'œufs frais
- 5 cl de cognac
- 500 gr de cèpes
- 500 gr de poireaux
- 500 gr de mascarpone
- Sablé parmesan *(confectionné par vos soins)*
- 30gr ricotta
- 4 tranches de focaccia ou pain
- Huile olive
- Sel, poivre

INGRÉDIENTS SABLÉS PARMESAN
- 100 gr de parmesan
- 180 gr de farine
- 120 gr de beurre
- 2 jaunes d'œufs

RECETTE

- CONFECTIONNEZ LES SABLÉS

Mélangez tous les ingrédients ensemble et confectionnez des rouleaux dans du papier film et les mettre au frais, pendant une ½ heure.
Puis les couper en tranches d'un demi-centimètre. Les disposer sur une plaque de four sur papier cuisson et cuire 15 mn à 180°.

- LAVEZ LES CÈPES ET LES POIREAUX

Émincez les poireaux et cuisez-les, à feu doux avec un peu d'eau, du sel et du poivre.
Coupez les cèpes en petits cubes et faites-les cuire à la poêle, assaisonnez-les.

- FAIRE L'APPAREIL MASCARPONE

Dans un cul de poule, mettre les œufs et les jaunes avec le cognac. Cuire le tout au bain-marie en fouettant jusqu'à obtention d'un ruban permettant de voir le fond du cul de poule à chaque coup de fouet.
Puis refroidir l'appareil dans un milieu froid toujours en fouettant. Quand celui-ci est bien froid, ajoutez le mascarpone délicatement à la marise, salez et poivrez.

- DRESSEZ VOS TIRAMISUS

Dans des verres, disposez un sablé parmesan puis une couche de poireaux et de cèpes. Surmontez d'une belle couche de mousse de mascarpone. Répétez l'opération une 2ème fois. Décorez avec une tranche de cèpe grillé ou de la poudre de cèpes séchés.
Mettre au frais et consommez ces tiramisus quelques heures plus tard.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

●●●

LA MJC CHABLAIS ET LA COMPAGNIE DES GENS D'ICI, UN PARTENARIAT CULTUREL AU SERVICE DES HABITANTS

> « D'UNE SIMPLE RENCONTRE EN FÉVRIER 2022 À UN SPECTACLE DE THÉÂTRE SUR LA PLACE DE LA COLOMBIÈRE FIN AOÛT 2023, LE CHEMIN PARCOURU A ÉTÉ RICHE EN RENCONTRES ET EN ÉMOTIONS. »

2022

Une dizaine d'actions ont été menées tout au long de l'année principalement à Douvaine : ateliers autour de l'oralité et de l'écriture, lectures en musique de textes écrits, séances de photos, goûters partagés, expositions, échanges autour de spécialités culinaires...

2023

De nouvelles actions ont été proposées : atelier d'écriture intergénérationnel dans le quartier des Bolliets, recueil de parole des habitants et portraits dessinés réalisés par l'illustratrice Elodie Balandras atour du dispositif la Cabane à poésie. Réalisation d'une fresque et de nouveaux portraits (exposés aujourd'hui dans les locaux de la MJC).

Pour clôturer ce partenariat culturel de 18 mois, nous avons proposé deux représentations théâtrales : "La faute à qui Voltaire" les 30 et 31 août. Spectacle tout public et tout terrain créé par la Compagnie des gens d'ici en 2021 au Fondus du Macadam à Thonon-les-Bains.
Une représentation au cœur du quartier des Bolliets (50 personnes), une autre à Bons-en-Chablais, sur la place de la Colombière (80 personnes), proposées gratuitement aux habitants.

La réalisation de toutes ces actions a été soutenue financièrement par les communes, Thonon Agglomération et la Direction Régionale des Affaires Culturelles.
À ce jour, cette belle aventure de partenariat culturel et humain a bénéficié a plus de 300 personnes sur le territoire de la MJC Chablais. Elle a permis de dynamiser la vie d'un quartier et de favoriser des rencontres. De nouveaux liens ont été tissés entre les habitants, avec les artistes, les bénévoles et salariés de la MJC, les usagers du Français Langue Etrangère. Il est à noter aussi une belle implication de plusieurs élus de la municipalité de Douvaine au fil de ces différents rendez-vous.
Ces instants de partage ont été d'une grande richesse et représentent l'essence même du bien vivre ensemble. Cette expérience constitue une base de travail pour nos futurs projets auprès des habitants.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

ACTUALITÉS DE LA MJC CHABLAIS

SPECTACLES JEUNE PUBLIC ET FAMILLE

La MJC Chablais propose des spectacles tout au long de l'année à Bons-en-Chablais, Douvaine, Ballaison, et Loisin.

Prochain spectacle programmé :

NÉ QUELQUE PART
Mathieu Barbances
Mercredi 17 janvier 2024
Horaire et lieu à définir
Dès 7 ans

L'histoire d'une famille en exil de la Syrie à la France.
Ce spectacle est joué par un seul comédien, Mathieu Barbances, qui utilise sa contrebasse et un ukulélé pour accompagner l'action.
Le récit est ponctué de chansons originales et aussi de chansons plus connues. Au fur et à mesure que l'histoire se déroule une carte se dessine sur le plateau montrant le chemin parcouru, tout au long du voyage, entre la Syrie et la France.

D'une durée de 45mn, il y a toujours dans la continuité et presque intégré à la représentation, un débat, pour ne pas laisser les jeunes spectateurs seuls avec les émotions et les questions soulevées.

LES RENDEZ-VOUS DU SAMEDI

Nous proposons des ateliers parents-enfants et des ateliers adultes sur différentes thématiques tout au long de l'année. Vous trouverez la programmation complète et les tarifs sur notre brochure d'activité et notre site internet.

Les prochains RDV : Qi Gong, danse parents-enfants, cirque parents-enfants...

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

●●●

AU CŒUR DE BONS : ÇA FOURMILLE À LA MÉDIATHÈQUE !

> PARMI LES NOUVELLES ACQUISITIONS DE LA MÉDIATHÈQUE, LES BIBLIOTHÉCAIRES VOUS CONSEILLENT !

ROMANS ADULTES

VEILLER SUR ELLE
Jean-Baptiste Andrea

Malgré sa pauvreté, Mimo devient un sculpteur extraordinaire. Fresque historique et passion amoureuse à travers l'Italie du XXe. Passionnant !

À MA SŒUR ET UNIQUE
Guy Boley

Remarquable roman réhabilitant la pensée de Nietzsche qui fut odieusement falsifiée, instrumentalisée par sa sœur Elisabeth au profit du parti nazi.

CHALEUR HUMAINE
Serge Joncour

Dans une exploitation agricole du Lot au temps du confinement de 2020. Un huis clos familial intense qui aborde les sujets écologiques actuels.

LE GRAND FEU
Léonor de Récondo

Début 18e à Venise, Ilaria apprend le violon. Entre passion pour la musique, histoire d'amour adolescente et quête de découvrir le monde. Un vrai bijou.

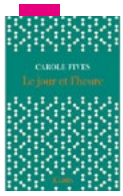

LE JOUR ET L'HEURE
Carole Fives

Atteinte d'une maladie incurable, Edith décide d'avoir recours à l'euthanasie. Sa famille l'accompagne en Suisse pour son dernier voyage. Tendre et émouvant.

DOCUMENTAIRES ADULTES

UNE ANNÉE EN ÉGYPTE ANCIENNE
Donald P. Ryan

La vie en Egypte antique retracée à travers le récit du quotidien de plusieurs citoyens autour de 1400 av. J.-C. Prêts pour un voyage dans le temps ?

60 MICRO-AVENTURES EN FRANCE
Sylvain Bazin

60 idées au départ de Paris, Lyon et Marseille qui ont un minimum d'impact sur la planète. Aventures dépaysantes et sportives garanties !

BD ADULTES

AUDREY HEPBURN
Christopher

Biographie en format BD sur la vie d'Audrey Hepburn, magnifiquement mise en image par les dessins en noir et blanc de Christopher.

MADELEINE, RÉSISTANTE
L'édredon rouge Tome 2
Dominique Bertail

On est happé par les aventures de Madeleine Riffaud qui nous fait vivre le quotidien de la Résistance avec une grande précision documentaire.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

●●●

BD JEUNESSE

LE LOUP EN SLIP PASSE UN FROC
Wilfrid Lupano

Dans ce nouvel opus, il semblerait que l'on ait copié le slip du loup pour en faire commerce…

LE PRINTEMPS DE SAKURA
Marie Jaffredo

Emouvant et sensible, ce roman graphique d'une immense poésie nous invite à revenir à l'essentiel pour trouver l'authenticité.

MANGA JEUNESSE

TALLI FILLE DE LUNE
Sourya

Dans un univers fantastique, un seigneur féodal élève seul sa fille adoptive : Talli, descendante des Dresseurs, un peuple disparu possédant un pouvoir fabuleux mais aussi très dangereux…

BLACK TORCH
Takaki Tsuyoshi

Un ninja des temps modernes allié à un esprit surpuissant : le combat entre démons et exorcistes ne fait que commencer !

ALBUMS

LE JARDIN DE BABA
Jordan Scott

Un magnifique témoignage sur l'amour, le partage et la transmission.

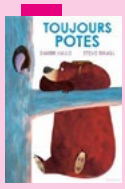

TOUJOURS POTES
Smriti Halls

Quand la super fête des super potes tourne court, sans son meilleur ami…

PLEINE JUNGLE
Antoine Guilloppé

Dans la jungle, un être mystérieux règne sans partage. Aucun détail ne lui échappe. Tous les habitants de la forêt le connaissent et le craignent…

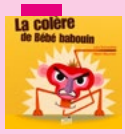

LA COLÈRE DE BÉBÉ BABOUIN (0/3 ANS)
Léa Schneider

Un album sur la colère pour mettre des mots sur cette émotion universelle

ROMANS ENFANT

L'ÉCOLE DES BUVEURS D'ENCRE
Éric Sanvoisin

Un nouvel élève arrive dans la classe d'Odilon et Carmilla. César Dysfférent est un peu différent.
Il est allergique aux verbes et boit les livres avec une paille spéciale.

RENDEZ-VOUS CHEZ MOUSSE
Claire Lebourg

Les fêtes de fin d'année approchent et Mousse a beaucoup à faire : choisir le sapin, l'installer dans le salon, le décorer et acheter le dessert.

ROMANS JEUNESSE

MÉMOIRES DE LA FORÊT
Mickaël Brun-Arnaud

Un roman tout en douceur qui transporte petits et grands au cœur d'une forêt enchanteresse.

EVA ET LOS FANTASMAS DE MADRID
Eymar Marcos

Un plaisir de lecture immense et la fierté de comprendre une langue étrangère. Des romans en français qui passent petit à petit en espagnol.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

●●●

LE BILAN DU FORUM DES ASSOCIATIONS POUR LA MÉDIATHÈQUE

Une belle matinée pour la médiathèque : rencontres, inscriptions, échanges...
Les enfants ont apprécié l'espace lecture qui leur a permis de lire en attendant leurs parents !

Pour rappel : l'inscription à la médiathèque est gratuite depuis 1 an.
Vous pouvez emprunter 4 documents par carte individuelle, et 12 documents par carte famille, pour une durée de 3 semaines, renouvelable sur demande.

ET N'OUBLIEZ PAS :
La nouvelle version du portail e-medi@s est en ligne sur le site de Savoie Biblio (www.savoie-biblio.fr)
Des livres en ligne bien sûr, à lire ou à écouter, pour tous les âges, pour tous les goûts, sur liseuse, sur smartphone, sur tablette, mais aussi... du cinéma, des documentaires de création, de la musique, des jeux vidéo, de l'auto-formation, de la presse en ligne, ainsi qu'une offre complète pour la jeunesse et la petite enfance, les personnes dyslexiques, malvoyantes ou malentendantes.

N'hésitez pas à vous inscrire pour créer votre compte et bénéficier de toute l'offre en ligne, il y a certainement une ressource qui vous intéresse !

e-medias.savoie-biblio.fr

INVENTAIRE À LA MÉDIATHÈQUE

Pendant 3 jours, bénévoles et bibliothécaires se sont affairées pour venir à bout de l'inventaire des livres de la médiathèque.
Travail long et quelquefois fastidieux qui s'est déroulé dans de bonnes conditions.
Plusieurs nouvelles bénévoles ont rejoint l'équipe, dans une ambiance positive et conviviale. Merci encore pour cette aide précieuse !

HORAIRES MÉDIATHÈQUE

Mardi : 16h à 18h
Mercredi : 10h à 12h et 14h à 18h
Samedi : 9h30 à 12h30

HOMMAGE AUX RÉSISTANTS DE L'OMBRE

Samedi 23 septembre a été rendu un bel hommage aux résistants de l'ombre que l'histoire officielle oublie souvent. Le comité chablaisien de l'ANACR a organisé un hommage aux familles qui, au péril de leur vie, apportèrent leur soutien aux résistants et réfractaires du STO (Service du travail Obligatoire) qui cherchaient à échapper à la répression hitlérienne et milicienne.

Un lieu, la ferme d'Alice et Joseph Condevaux, situé à La Covaz sur la commune de Saxel, qui ont accueillis pendant la seconde guerre mondiale des centaines de réfractaires au STO, des instituteurs révoqués par Pétain, des prisonniers soviétiques, des citoyens helvétiques n'acceptant pas la neutralité de leur pays, des anti fascistes italiens et bien d'autres, des centaines d'autres venus de toute la France.

Bernard Neplaz, coprésident de l'ANACR, rappela l'étrangeté du moment où nous rendons hommage à des étrangers qui ont participé à la libération de la France des nazis alors que nous assistons au retour de manifestations de rue de l'extrême droite à Annecy. En ce moment aussi ou vont rentrer au Panthéon deux résistants étrangers Missak Manouchian, poète arménien, résistant FTP, fusillé en 1944 et son épouse Mélinée. Il y a danger pour la démocratie.

Au moment aussi où des discours politiques utilisent et diabolisent les étrangers et l'immigration à des fins électoralistes. Il fut donné lecture du poème d'Aragon " l'affiche rouge" en hommage à ce réseau de résistants composés d'étranger tous fusillés par les nazis.

Il faut aussi remercier l'harmonie Municipale de Bons-en-Chablais qui par sa musique, a apporté un plus d'émotion à la cérémonie.

Cette cérémonie était organisée à l'initiative de l'ANACR Chablais avec le soutien de la municipalité de Saxel.

ALLEGRIA

> VOUS RESSENTEZ L'ENVIE DE LIBÉRER VOS ÉMOTIONS DANS LE CADRE D'UN GROUPE ? VOUS AIMEZ CHANTER SOUS LA DOUCHE OU AILLEURS ? VOUS ÊTES JEUNE, ACTIF OU RETRAITÉ ? ALORS POURQUOI HÉSITER ?

Le groupe choral polyphonique mixte Allegria (« la gaieté »), fondé il y a bientôt 40 ans, vous attend. Allez au bout de vos envies et venez nous rejoindre dans une ambiance amicale, bienveillante et dynamique.

Aucun prérequis ne sera demandé, l'envie ainsi que la joie de chanter en groupe suffiront !
Notre répertoire est ouvert et éclectique mixant pièces religieuses, classiques et également morceaux modernes.
Nos répétitions ont lieu chaque mardi soir, hors vacances scolaires* de 20h15 à 22h15, Quai des Arts, 214 avenue de la Gare à Bons-en-Chablais.

Le chœur organise généralement 2 concerts par année (été et Noël ou janvier).
La cotisation annuelle individuelle est de 130 euros par année.
* À confirmer le moment venu

CONTACT

07 69 99 44 83
chœur.allegria74@gmail.com

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

●●●

UN CONCERT DE SAINTE-CÉCILE INÉDIT POUR L'ECHO DES VOIRONS

LE SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2023, À 20H30, SE TIENDRA LE TRADITIONNEL CONCERT DE LA BATTERIE FANFARE L'ECHO DES VOIRONS.

Pour cette année, nous avons misé sur une formule inédite. En effet, nous recevons, en seconde partie, l'Orchestre de Batterie-Fanfare « Les Entubés » et son dixtuor de cors des Alpes.

Ce jeune ensemble rassemble 25 musiciens de l'Est de la France, avec comme point d'ancrage la Haute-Savoie. Orchestre amateur au sens noble, dont la gestion et le fonctionnement s'inscrivent dans une dynamique professionnelle et rigoureuse. Son mode de travail est atypique, puisque les musiciens ne se voient qu'une fois par trimestre sur un week-end complet dans différentes villes : Bons-en-Chablais (74), Bellegarde (01), Saint-Georges d'Esperanche (38) ou Chaumont (52). Son objectif majeur est la promotion du répertoire pour Batterie-Fanfare en proposant des prestations artistiques innovantes et de qualité.

Grâce au soutien de la région et DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, leur directeur, David Chauvin a développé le projet d'un dixtuor de cors des Alpes, qui se produira pour la première fois en Haute-Savoie à ce concert. Il a voulu sortir du format traditionnel, en proposant une esthétique musicale alliant le bois naturel du cor des Alpes avec toute sa profondeur, l'amplitude des harmoniques, conjointement aux gros cuivres et percussions, le tout autour de compositions originales.

Accrochez-vous, vous allez en prendre plein les oreilles ! Nous vous attendons nombreux pour ce concert, qui promet une soirée haute en « couleurs musicales » !

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

●●●

L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE BONS-EN-CHABLAIS

Bonsois, Bonsoises, vous avez répondu présents sur nos 4 collectes de février, mai, septembre et novembre dernier. Grâce à votre implication, les statistiques annuelles devraient être plus que satisfaisantes, et nous nous en réjouissons...

Tradition oblige, la dernière collecte a été également celle du repas de fin d'année, qui avait comme qui dirait un petit avant-goût de Noël. Les habitués le savent, mais cette collecte est celle où nos bénévoles se plient en 4 pour vous offrir un bon menu à la hauteur de votre geste.

À ce propos, nous tenons à remercier les Sociétés de chasse des communes de Bons, Ballaison, Brenthonne, Fessy et Lully, qui ont participées cette année à la réalisation de notre dernier repas, en nous offrant un lot de viande. Les chasseurs ont eux aussi un grand cœur !

Pour les indécis qui hésitent encore à sauter le pas et à venir donner leur sang, nous vous rappelons qu'un don de sang ne vous prendra que 45 minutes de votre temps (voir détails ci-contre). 45 minutes (en 4 étapes, soit l'accueil, l'entretien pré-don, le prélèvement et la collation), mais qui peuvent sauver des vies.

4 ÉTAPES QUI PEUVENT SAUVER DES VIES

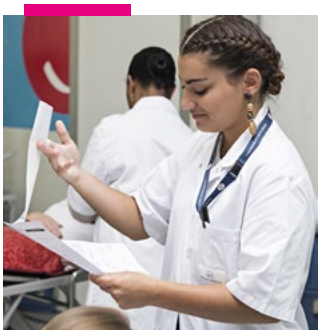

L'ACCUEIL

Une personne de L'EPS vous accueille, enregistre votre dossier et vous demande de remplir le questionnaire prédon.

+/- 5 mns

L'ENTRETIEN PRÉDON

Votre questionnaire prédon est étudié lors d'un entretien confidentiel. Il permet d'apprécier votre aptitude à donner votre sang

+/- 10 mns

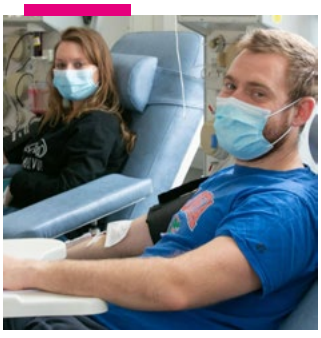

LE PRÉLEVEMENT

Alors que vous êtes allongé sur le lit, un(e) infirmier(e) prélève votre sang.

+/- 10 mns

LA COLLATION

Essentielle à une bonne récupération après votre don, la collation permet de vous restaurer et de vous hydrater.

+/- 20 mns

PLUS D'INFORMATIONS SUR DONDESANG.EFS.SANTE.FR/COMMENT-SE-DEROULE-UN-DON

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

●●●

CLUB DE L'AMITIÉ

> VOUS ÊTES RETRAITÉS OU NOUVEAUX RETRAITÉS, VOUS AVEZ 50 ANS ET PLUS, VENEZ NOUS REJOINDRE.

Notre association a pour but de resserrer les liens d'amitié et d'entraide entre les personnes de la commune de Bons-en-Chablais et des environs, d'organiser avec elles des activités de rencontres, d'informations et de loisirs. Notre association existe depuis 1981, se réunit chaque semaine pour vous proposer des activités récréatives.

DES ACTIVITÉS QUI VOUS PERMETTRONT

- Des tisser des liens d'amitié et de camaraderie.
- Des moments d'échange, de partage, de convivialité.
- Des jeux de société tous les jeudis après-midi, pour ceux qui le souhaitent.
- Des lotos les 1 mardis de chaque mois d'hiver.
- Des goûters d'anniversaire.
- Des sorties organisées (spectacle, restaurant à thème, cinéma, théâtre, etc.).
- Des séjours en voyage organisé de 2 à 6 jours.

NOS PRINCIPAUX MOMENTS DE CONVIVIALITÉ

- Fête de Noël
- Galette des rois
- Repas au restaurant : Filets de Perche, Cochonnaille, Fricassée de Trippes, Cuisses de Grenouilles, Thé dansant, etc.

CALENDRIER DES FUTURS LOTOS

9 janvier 2023 – 6 février 2024 – 5 mars 2024
Loto en 6 parties à partir de 14h30 – Salle de Conférences, rez-de-chaussée de la salle des fêtes.

RENSEIGNEMENTS

Christine Gay
rgayob@aol.com - 04 50 36 13 84
Gérard Dolley
gerard.dolley @orange.fr - 04 50 50 18 03

CENTRE GÉNÉALOGIQUE DE SAVOIE

À vous qui vous vous interrogez sur vos aïeux, cousinage, lien de parenté, la section de Bons du CGS propose une aide pour vos recherches et la mise en forme de vos « arbres ». Ci-dessus un exemple de présentation possible sous forme de roue par exemple.

À bientôt ! Généalogiquement votre.

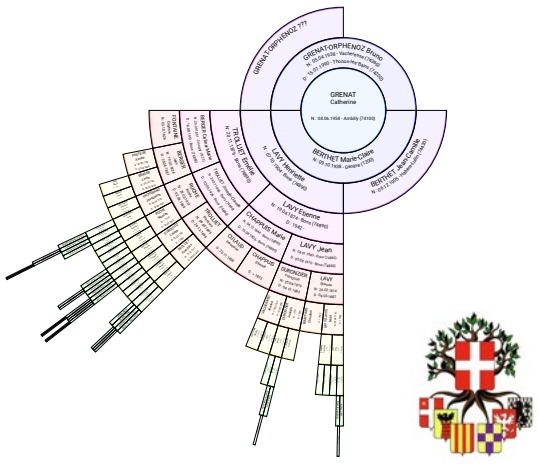

CONTACTS - PERMANENCES

pierre.aeschlimann@free.fr
samedi entre 9h30 et 11h30
à la mairie de Bons-en-Chablais,
dans le hall d'accueil

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

LES ASSISES DES ASSOCIATIONS DE BONS-EN-CHABLAIS SONT LANCÉES

> LE MARDI 26 SEPTEMBRE A EU LIEU LA PREMIÈRE RENCONTRE DES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DES ASSISES À LA SALLE DES FÊTES.

Les objectifs des Assises proposés par un comité de pilotage composé d'associations et de conseillers municipaux sont de :

- Favoriser la communication entre associations ainsi qu'entre associations et municipalité,
- Partager des expériences.

LES THÉMATIQUES ÉTAIENT

« Rôles et responsabilités des dirigeants associatifs »,
« Promouvoir l'engagement et valoriser le bénévolat »,
« Relation entre élus locaux et élus associatifs ».

Les assises mobilisent 24 associations dans sa préparation et ce 26 septembre, la dynamique est lancée. Cette soirée était animée par le CDOS "Comité Départemental Olympique et Sportif de Haute-Savoie".

Merci aux associations qui se sont mobilisées et nous espérons que d'autres vont nous rejoindre pour les 3 ateliers à venir sur "la communication", "gestion de mon association, statuts, comptabilité, juridique, assurance", "charte des associations et laïcité".

Les assises se termineront par le forum des associations en septembre 2024.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

●●●

ROULE TA BOSSE

C'est une nouvelle association qui vient d'être créée à Bons-en-Chablais par Florian Espagne (moniteur de VTT et d'escalade), Laura Schimmel et Guillaume Schimmel (accompagnateur en montagne).

L'association s'est donné pour objectif de promouvoir la santé et le bien-être par l'activité physique, à encourager le lien social et à sensibiliser au respect de l'environnement.

L'ASSOCIATION DÉVELOPPE 3 PRINCIPAUX PROJETS
l'encadrement d'activités locales, la récup de matériel sportif, et les anim'actions, sorties sportives en plein air à destinations de publics en difficulté.

L'encadrement d'activités locales bénévoles afin d'inciter à la découverte et à la pratique sportive mais aussi pour créer du lien entre voisins. C'est dans ce cadre que sont proposées les mardis et jeudis des marches sportives pour les plus matinaux (au Loyer à 6h du matin !) et également des sorties VTT 1 fois par mois au départ de Sciez.

L'association souhaite rendre disponible à tous les activités de plein air, « l'accessibilité au matériel ne dois pas être un frein pour pratiquer une activité sportive ». L'association propose ainsi un service de récupération de matériel, accessoires, et équipements encore fonctionnels et utiles aux activités (marche, vélo, escalade, sports doux).

> « BEAUCOUP DE PERSONNES ONT UN VTT QUI TRAINE AU FOND DU GARAGE ET QUI PREND LA POUSSIÈRE, NOTRE IDÉE C'EST DE LUI APPORTER UNE SECONDE VIE TOUT EN PERMETTANT DE FAIRE DÉCOUVRIR L'ACTIVITÉ À QUELQU'UN ! »

Ce matériel, une fois remis en état, sera ensuite utilisé dans le cadre des anim'actions, mais aussi proposé aux personnes modestes ou voulant simplement découvrir la montagne sans avoir à investir.

RENSEIGNEMENTS

roule-ta-bosse.fr

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

●●●

LES VOISINS DE LANGIN

En 2019, l'association des Voisins de Langin a été créée afin de porter la voix des habitants de Langin et de Graizier auprès de la mairie. Les besoins concernaient essentiellement la sécurité du village.

L'association organise également la fête des voisins chaque année afin de favoriser la rencontre des habitants vivant dans les mêmes rues sans forcément se connaître.

Si vous habitez Langin ou Graizier, n'hésitez pas à rejoindre cette association en vous inscrivant auprès de la Présidente.

En effet, l'inscription à cette association est nécessaire pour faire porter réellement la voix des habitants auprès des élus.

À bientôt, nous l'espérons !
Lucile, Alain et Perrine.

INSCRIPTIONS

lesvoisinsdelangin@gmail.com

TERRA LANGINI

ACTIVITÉS D'AUTOMNE

En octobre et novembre auront lieu les dernières des 13 activités ou sorties proposées en 2023 par Terra Langini. Parmi ces 13 activités, 2 ont été réservées à ses adhérents : une sortie à Martigny, pour une expo des œuvres de Turner à la fondation Gianadda, couplée avec la découverte des vestiges romains d'Octodurus et, à Genève, une plongée dans l'Antiquité avec les objets trouvés dans nos communes et exposés au Musée d'Art et d'Histoire (préhistoire, Allobroges et Romains), et aussi une intéressante promenade guidée dans la vieille ville.

À NOTER

Vendredi 5 janvier 2024
Assemblée Générale de l'association « Terra Langini, Mémoire et Patrimoine ».
Toutes les personnes intéressées par les activités et finalités de l'association sont cordialement invitées.

Début février (date à fixer)
Histori-thé n° 12 : Anciennes familles de Bons-en-Chablais, origines, et lieux d'habitation.

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

●●●

LA POPULATION DE BRENS SÉQUESTRÉE DANS SON ÉGLISE

PARTIE 1

On sait que le mercredi 26 avril 1944 les habitants de Brens furent enfermés dans leur église, après fouille de leur maison par les troupes de l'occupant allemand, venues en camion sans doute d'Annemasse et de Machilly. Ils recherchaient, entre autres, un poste émetteur, repéré par radiogoniométrie…
Cette matinée, qui aurait pu être dramatique, a fait l'objet d'un précédent récit.

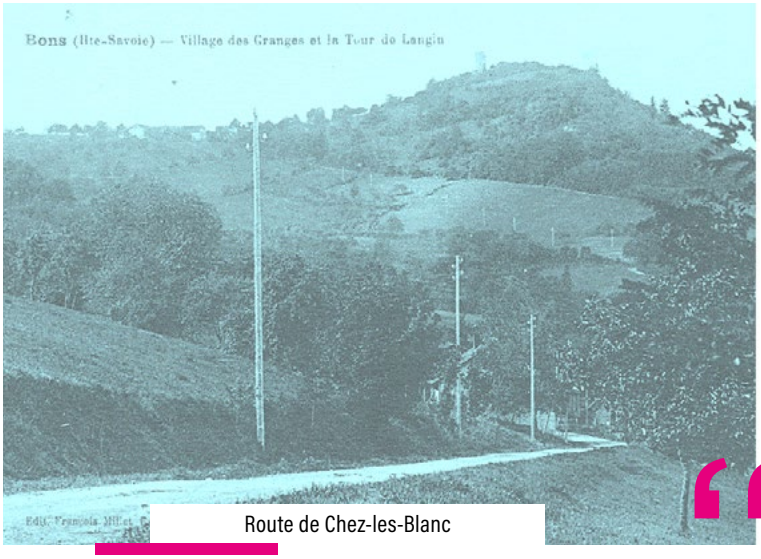

Route de Chez-les-Blanc

Voici un autre épisode local peu connu de la période de l'occupation allemande : il se situe presque un mois plus tard, un dimanche du mois de mai 1944, et a pour cadre précis le village de Langin, que traverse la route alors nationale 203, et les hameaux de Graizier et de Chez-les-Blanc, positionnés à proximité, mais un peu à l'écart, au sud-est de cette voie de circulation. La date précise peut en être établie par le témoignage de Mme Jeanine Meillasson née Fillion, qui se souvient que ce dimanche était celui de la « fête des mères », alors appelée « Journée des mères ».

Cette fête, élaborée en 1920 comme fête des mères de familles nombreuses, puis officialisée « fête des mères » en 1929, dans le cadre de la politique nataliste préconisée par la République, a été remise en honneur par le gouvernement de Vichy en 1941. Cette année 1944, elle était fixée au 21 mai.

Ce dimanche matin, vers 8h45, Mathilde Lavy, née Blanc, revenait à pied de la « petite messe », (la messe basse de 7h30 du dimanche matin), avec sa voisine Elise Chevallet, née Moichon. Après le tournant des Acacias, elles descendaient vers Chez-les-Blanc (empruntant l'actuelle rue de Chez-les-Blanc) : Mais en s'approchant, elles se rendent compte que des soldats Allemands sont en train de prendre position autour du hameau.

Les deux femmes franchissent sans qu'on leur oppose trop de difficultés, le barrage installé sur la route et entrent dans le « village ». Elise vient en toute hâte vers Roger Lavy, qui, le visage barbouillé de savon, était occupé à se raser.

> « CACHE-TOI, LES ALLEMANDS CERNENT LE VILLAGE !… »

Mais trop tard, ils pénétraient déjà dans la maison : ils ignorèrent Alphonse, son père, sans doute jugé trop vieux (il avait 67 ans). Ils fouillèrent la maison. Roger, put finir son rasage et, emmené sous bonne escorte, il se retrouva peu après au bas du chemin du Pressoir, où il rejoignit Edouard Picut, et Maurice Genoud, déjà gardés à vue par un soldat allemand armé d'un fusil.

Maurice, habitant de Graizier, avait été hélé et sifflé par les Allemands qui cernaient le village : ils l'avaient vu au pied du chemin des Bétières alors qu'il venait de s'y débarrasser, d'un fusil rapporté de la guerre mondiale précédente…

CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE

Village de Langin en 1944

Les Allemands oublièrent ou négligèrent une maison visible de Graizier et sise au lieu-dit « Chez-les-Pâpes », à 200 m au-dessus de Chez-les-Blanc, dont elle était isolée par des bosquets.

Maurice dit à Roger en patois, autant par habitude que pour n'être pas compris de leur gardien, en lui montrant l'Allemand et le creux du ruisseau devant le pont proche du transformateur :

> « YON QU'LUI FOTTRÉ NA BOUROYE ? »
>
> (Un qui lui ficherait une bourrade ?)

Roger l'en dissuada : c'eut été une raison suffisante pour que le village fût incendié !

Le groupe des hommes de Chez-les-Blanc, bientôt grossi de ceux de Graizier, fut conduit à Langin et ils se retrouvèrent alignés devant le café du Cercle, tenu par la famille Fillion, avec tous ceux que les soldats en vert-de-gris avaient arraisonnés à Langin et environs !

Tous les hommes rangés contre la maison et gardés sous la menace des armes, furent alors invités à présenter leurs papiers d'identité, dont on les avait priés de se munir en quittant leur domicile.

Une voiture arriva bientôt avec des gradés à képis surélevés, dont le principal, très grand et large d'épaules donnait des ordres en « en poussant des « bramées » (des cris) qui faisaient peur ! », selon plusieurs témoignages. On examina et scruta les papiers de chacun des hommes présents. Roger était placé à côté de Joachim Favrat. Un car passa. On sut par la suite qu'il emmenait des épouses de Résistants (voir Amoudruz *p. 83-84) : Roger reconnut Denise née Trottet, épouse de Robert Favrat, fils de Joachim. Il la lui fit remarquer à mi-voix. Joachim lui répondit en patois :

> « ZHE L'AI BIN VIUE ! »
>
> (Je l'ai bien vue !)

* Robert Amoudruz , « Résistance entre Voirons et frontière,Machilly, 1937-1947 ».

Langin café du cercle

EXPRESSION POLITIQUE

LISTE MAJORITAIRE BONS POUR TOUS

POUR UNE AUTRE GOUVERNANCE DE THONON AGGLOMERATION

"Bons-en-Chablais fait partie de Thonon Agglomération, une collectivité résultant de la loi NOTRE de 2015. Cette loi oblige les collectivités à se regrouper afin de gagner en efficacité et en économies. Thonon Agglomération a été créée en 2017 en regroupant les communautés de communes du Bas Chablais et des Collines du Léman avec Thonon-les-Bains. Cette fusion a été imposée par le préfet, sans véritable projet commun.

La nouvelle équipe municipale élue en 2020 dans notre commune a développé un projet politique qui, à plusieurs égards, propose des alternatives aux orientations de Thonon Agglomération. Ce projet contrarie les décisions prises par les dirigeants de l'agglomération dans de nombreux domaines. C'est là que nos inquiétudes naissent. De nombreuses décisions de l'agglomération semblent entraver les projets de la nouvelle municipalité.

Pour illustrer cela, prenons deux exemples concrets. Tout d'abord, une subvention de 300 000€ prévue pour la création de maisons de santé dans le Bas Chablais a été refusée à notre commune sous prétexte qu'il s'agit d'un centre de santé public communal. Autre surprise, le bureau de Thonon Agglomération a voté contre l'extension du Carrefour Market lors de la commission départementale d'aménagement commercial.

Face à ces décisions qui vont à l'encontre de l'intérêt des habitants de Bons-en-Chablais, nous nous posons des questions. Est-ce que la gouvernance de l'agglomération est trop technocratique ? Y a-t-il une ingérence pour sanctionner les projets qui ne correspondent pas aux orientations de l'agglo ? Est-il temps de revoir le mode de gouvernance de Thonon Agglomération ?".

Les élus de la liste « Bons pour tous »

BONS À VIVRE

Nous souhaitons apporter quelques précisions quant à l'article relatif au Centre de Santé Communal paru dans le précédent numéro de la gazette.
Lors de la séance du conseil municipal du 21 septembre 2015 une délibération confirmant l'intérêt général de l'acquisition, par la commune, d'un tènement à l'entrée de Bons avait été adoptée à l'unanimité, y compris par les élus de l'opposition.

Les démarches d'acquisition amiable avaient dès lors été confiées à l'EPF 74 (Établissement Public Foncier de Haute-Savoie) en vue d'édifier une future maison de santé sur une petite partie du terrain, à proximité de la place CASTIONE DELLA PRESOLANA. L'étude d'un bâtiment par un cabinet d'architectes avait d'ailleurs été remis à la commune. Ce projet n'avait pas abouti, car aucun des professionnels de santé qui participaient aux réunions de travail n'avait accepté d'endosser le rôle de chef de projet. Cet emplacement d'une superficie d'environ 8000 m2 stratégiquement situé sur le territoire communal pourra donc, le moment venu, recevoir tous les équipements publics nécessaires au développement de notre collectivité. Les difficultés pour acquérir du foncier font que cette décision prise à l'époque reste une bonne décision.

Concernant l'acquisition sous l'ancien mandat d'un local situé au Pré de la Colombière, cette décision va permettre l'ouverture du centre de santé à la mi-novembre. Sans cette acquisition, un achat ou la construction d'un bâtiment aurait été nécessaire, la commune ne possédant pas de surface adaptée à l'installation de celui-ci.
Aussi, dans l'hypothèse où ce Centre de Santé viendrait un jour à changer d'emplacement, les locaux pourraient ainsi être réaménagés pour accueillir d'autres structures.

Les élus de la liste « Bons à Vivre »

AGENDA

●●●

ÉVÈNEMENTS & ANIMATIONS

JANVIER
SAMEDI 20

●●●

REPAS « SAUCE COFFE »

BATTERIE FANFARE, L'ECHO DES VOIRONS

SALLE DES FÊTES

MARS
SAMEDI 2

●●●

LOTO DU CSL

CLUB SPORTS ET LOISIRS

SALLE DES FÊTES

MARS
SAMEDI 9

●●●

THÉÂTRE

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

SALLE DES FÊTES

MARS
16 & 17

●●●

SALON DES VINS

COMITÉ DES FÊTES

SALLE DES FÊTES

Sous réserve de modification.

RECENSEMENT

Le recensement de la population se déroulera à Bons-en-Chablais du 17 janvier au 18 février 2024.

INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

MAIRIE DE BONS-EN-CHABLAIS

15 place Henri Boucher
74890 Bons-en-Chablais
04 50 36 10 30
mairie@bons-en-chablais.fr
www.bons-en-chablais.fr

OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC
Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Jeudi : 13h30 - 19h00
accueil téléphonique uniquement de 8h30 - 12h00
Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
Samedi : 9h00 - 12h00

PERMANENCE DU CCAS

Lundi : 14h00 - 16h00
Mardi : 9h00 - 12h00 et 14h30 - 16h00
Jeudi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h00
Vendredi : permanence téléphonique 8h00 - 12h00
04 50 82 08 08

PERMANENCE DU SERVICE SCOLAIRE

Mardi : 9h00 - 12h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Jeudi : 09h00 - 12h00
Vendredi : 09h00 - 12h00
04 50 82 08 07

POLICE MUNICIPALE

Lundi : 8h00 - 12h00 et 13h15 - 17h30
Mardi : 8h00-12h00 et 13h15 - 17h30
Mercredi : 8h00 - 12h00 et 13h15 - 17h00
Jeudi : 8h00 - 12h00 et 13h15 - 17h30
Vendredi : 8h00 - 12h00 // 13h15 - 17h00
Samedi : 6h30 - 11h00
04 50 36 34 97

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Mardi : 16h - 18h
Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
Samedi : 9h30 - 12h30
Le service drive est toujours proposé aux usagers qui le souhaitent :
vendredi de 14h30 à 17h30
samedi de 9h30 à 11h30.
04 50 31 85 47
bibliotheque@bons-en-chablais.fr
www.bons-en-chablais.fr rubrique « médiathèque »

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ SUR

Ville de Bons en Chablais
sur l'application mobile City All
disponible via l'App Store ou Play Store